

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	20.01.2020	10h33	20.112	DFS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Andreas Jurt
Titre : Vente de médicaments dans les EMS : favorisons l'économie circulaire/présentielle
<p>Contenu :</p> <p>Nous demandons au Conseil d'État de répondre aux questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. L'État peut-il se permettre financièrement de perdre plusieurs centaines de milliers de francs en ravitaillant plusieurs grands homes (EMS) depuis la pharmacie interjurassienne de Moutier ? 2. Un centre de compétence public-privé ne devrait-il pas être créé dans notre canton pour remédier à cet état de fait ? 3. Écologiquement parlant, ne serait-il pas préférable d'avoir une entité proche qui livrerait les médicaments ? 4. Pourquoi exporter un travail qui peut être réalisé dans notre canton (sur un ou plusieurs sites) et ne pas faire travailler des assistantes en pharmacie et des pharmaciens qui pour la plupart paient des impôts ici (baisse du chômage) ? 5. Pourquoi se priver de prélever des impôts sur le bénéfice réalisé par la vente des médicaments aux résidents des EMS ? <p>Développement :</p> <p>À notre connaissance, depuis quelques années déjà, les plus grands homes du canton, comme : La Résidence (Locle), La Sombaille et Les Arbres (La Chaux-de-Fonds), Clos-Brochet et Les Charmettes (Neuchâtel), tous d'ailleurs soutenus financièrement par l'état, ont délégué la livraison et la facturation des médicaments pour leurs résidents à la pharmacie inter-jurassienne de Moutier.</p> <p>Cet état de fait est peut-être dû aux problèmes hospitaliers que nous avons traversés ces dernières années, puisque certains de ces établissements étaient autrefois ravitaillés par nos hôpitaux.</p> <p>Ces différents établissements doivent compter pas loin de 600 personnes et le coût total des frais pharmaceutiques dépasserait les 2 millions de francs, ce qui représente certainement plus de 600'000 francs de revenus brut.</p> <p>Demande d'urgence : NON</p>

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :		
Andreas Jurt		
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Beatrice Haeny	Jean-Daniel Jeanneret Grosjean	Xavier Hüther
Nicolas Ruedin	Philippe Haeberli	Hermann Frick
Matthieu Aubert	René Curty	Mary-Claude Fallet
Daniel Geiser	Lionel Rieder	Michel Robyr
Didier Boillat	Christian Steiner	